

Trouve-t'on dans l'Ecriture Ste. que Dieu aye
défendu à son peuple d'obéir aux Princes de
la terre, lors que cette obéissance ne les éloi-
gnoit pas du culte Divin? ne savons nous
pas au contraire que le Sauveur du Monde,
recommandoit à ses Disciples de rendre à
César, quoi que Prince infidelle, ce qui
lui appartenoit, & à Dieu ce qui lui étoit
dû.

Nous avons reconnu la Reine qui est pre-
sentement sur le Trône, nous aurons tou-
jours pour S. M. tout le respect & toute la
soumission que des fidelles Sujets doivent à
leur Souveraine; mais nous la supplions de ne
pas appuyer les Anglois dans le dessein qu'ils
ont formé de nous donner un Souverain de
leur choix; si Dieu ne donne point d'enfans
à S. M. il lui doit être assez indifférent
par qui nous serons gouvernez après Elle:
Elle n'a, ce me semble, d'autre intérêt que
de se maintenir sur le Trône, & personne
ne paroît disposé à troubler son Regne, tant
qu'Elle n'érendra pas son autorité au delà
de ses justes bornes.

Vous avez sçû, Milord, comme le Duc de
Quensburi, ayant été dépouillé de sa Charge
de grand Commissaire de la Reine, pour en
revêtir le Marquis de Twedale, le Duc se de-
mit volontairement de la Charge de Secre-
taire d'Etat, qui fut conférée au Duc d'A-
rthol, & comme plusieurs personnes murmu-
roient contre lui, sur ce qu'il avoit fait
d'irregulier pendant le tems qu'il en avoit été
pourvû, la Reine lui fit expedier une Patente
en forme de pardon, afin de passer l'éponge
sur toute sa conduite.

Le Conseil d'Angleterre voulut dans cer-
te